
Le plaisir au centre des apprentissages

Après un cursus complet de quatre ans au collège, l'enseignement des arts plastiques peut se poursuivre en classe de seconde. Il est accessible à **TOUS les élèves** de classe de troisième.

Développant les compétences travaillées au collège, l'enseignement des arts plastiques encourage et valorise les capacités d'expression de chaque élève. Il s'appuie sur une **dynamique d'exploration et d'expérimentation, de recherche et d'invention.**

La pratique au cœur du travail de l'élève

C'est par la **valorisation de la pratique** de l'élève que la dynamique de travail se crée. Les lycéens inscrits en arts plastiques construisent des projets d'exposition, rencontrent des artistes, découvrent des lieux culturels, appréhendent l'art d'hier et pratiquent l'art d'aujourd'hui sous toutes ses formes.

Aucune compétence spécifique n'est attendue...

...**Simplement de l'intérêt et de la motivation !**

Il n'est pas nécessaire de « savoir dessiner » pour entrer en option arts plastiques en seconde, simplement se montrer ouvert.e d'esprit, curieux.e et motivé.e dans la découverte de champs de pratiques différents.

Une valorisation du travail collectif

La capacité à coopérer sera développée fortement en classe de seconde. Les élèves auront ainsi la possibilité de travailler en groupes afin de répondre aux propositions.



Les arts plastiques en seconde au lycée E. Mounier

